



Condroz
Condroz

Ohey - Opération de Développement Rural

Havelange, le 31 mai 2022

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 31 mai 2022

Membres présents : Jean DEMEURE, Charles DE QUIRINI, Marie-Aude GOFIN, Robin GUNS, Marie-France LATINE, Caroline HOUART, Rosette KALLEN, Miguelle LEBRUN, Yannick LECOMTE, Jacqueline MASSON, Vincent LEEMANS, Pierre LHOAS, Marie-Thérèse MEYFROIDT, Siobhan SANDERSON, Jean-Pol SOMVILLE, Nicolas TRIOLET, Stéphane VIS

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Aurélien DETHIER

Pour la commune : Ruth OOSTERHOOF (agente relais).

Excusés : Françoise ANSAY, François DEBATTY, Christophe GILON, Sabrina HOLODILINE, Benjamin MAHY, Mathilde LECHAT, Adrien VOISIN, Pierre HALLEUX, Didier HELLIN.

Absents et non-excusés : Monique GEORGES, Delphine GRAUX, Paul GUILMOT, Anne KYMPERS, Clément MOYERSON, Arnaud PAULET, Pol VERMEULEN, Kataryna VANTIGHEM.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2021

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

2. Présentation de l'avancement du VICIGAL.

Xavier Sohet, coordinateur du GAL Tiges et Chavées, présente l'avancement du projet de voies lentes « VICIGAL ».

C'est une voie verte de 42km reliant 10 villages, 5 communes et une alternance de sites publics et privés. Le projet a beaucoup évolué au fur et à mesure du temps. Il s'inspirait au départ du tracé de la ligne du tram mais il s'est prolongé progressivement.

Le VICIGAL est une dorsale de mobilité douce et touristique qui s'inscrit dans le réseau des RAVEL mais qui vient également compléter d'autres tronçons de mobilité active (le tracé ne correspond pas aux anciens réseaux de chemin de fer).

FRW

L'objectif double : mobilité douce au quotidien (pour les personnes qui se déplacent vers des pôles comme les gares) et mobilité de loisir pour les gens habitant le territoire mais aussi les touristes (relier des pôles touristiques ou des boucles voire la liaison avec certains RAVEL).

C'est aussi un projet pédagogique qui relate l'histoire de la région.

Etapes :

- 2014 :
 - o Pré-étude via une analyse cartographique.
 - o Etude (évaluation budgétaire pour les acquisitions qui n'ont pas toujours été simples mais toujours concertées avec les personnes concernées) avec les plans de coupe, les analyses des panneaux, réflexions sur la valorisation historique.
 - o LA 3^e phase d'étude.
- Entrée de la phase projet : de nombreuses réunions sont organisées en amont pour éviter les problèmes dans les phases de consultations.

Un grand nombre de personnes ont été sollicitées pour constituer un dossier solide et procéder à des analyses différentes tout en gardant en tête que l'objectif est de permettre à un enfant de 08 ans d'y circuler toute l'année. Dans ce cas, quel est le meilleur revêtement en prenant en compte les conflits d'usage notamment pour les agriculteurs.

Du point de vue **financement**, le plus évident était l'enveloppe « Développement rural » par la création d'une fiche PCDR transcommunale. On pouvait aller jusqu'à 90% de subsides pour la dimension transcommunale. On arrive à un tableau budgétaire un peu compliqué avec des financements plus importants autre part dans des compétences différentes de Wallonie → presque 90% pour les cinq communes sur base du budget (or, entre temps, les prix ont flambé donc les réalisations risquent de coûter plus cher que prévu) !

C'est un projet pilote car plus de deux communes rurales. On se demandait comment réaliser le projet concrètement.

Au niveau de la **participation citoyenne** : les CLDR ont toutes été consultées et ont pu remettre un avis sur les différents tracés (notamment via des visites de terrain pour les quatre CLDR).

Les prochaines étapes :

- Cahier des charges est prêt (détaillé m par m) et maintenant les marchés publics vont être lancés début juin.
- Attribution du marché « groupé » pour les cinq communes. On parle d'une année de travaux – 365 jours.

On a fait peu de communication pour le projet pour l'instant parce qu'on voulait conserver le cadre des négociations plutôt sereines. La communication devait être feutrée mais montrer que ça avance (notamment des réflexions sur le logo). Une perspective de réalisation ? Le triathlon du Condroz ?

Questions / réponses :

- *Pourquoi tant d'études ?*

R : Beaucoup de négociations et on ne savait pas quoi faire au départ... et il fallait harmoniser pour le résultat des négociations (équité).

- *Quel sera la composition du revêtement ?*

Un stabilisé dur qui permet aux familles de passer (parfois de l'empierrement pour les bois) et quelques zones où c'est de l'induré.

- *Des aménagements sont-ils prévus ?*

R : Il y a une dizaine d'aires de pique-nique et des panneaux pédagogiques (dont le fond n'est pas encore défini) + point de vue d'Yvoir. Des bornes de recharge (qqch de prévu dans l'aire de Space mais pas possible) ? Elles sont prévues mais on ne sait pas encore trop exactement où.

- *Quid du déplacement des terres ?*

R : ça doit avoir un impact environnemental important, non ? Est-ce qu'on va faire des talus ? On va faire des talus et dans certains cas elle sera emportée. Il y a des projets de plantations via des compensations (notamment de l'agent DNF d'Ohey ou des haies mitoyennes avec les propriétaires privés).

Les membres attirent l'attention sur le respect des terres arables surtout à Ohey. Il faudra y faire très attention.

- *Le VICIGAL : quelle sera la compréhension des touristes ? Est-ce qu'il y aura une réflexion à long terme sur le nom ?*

Le GAL lance le questionnaire : quelles sont les propositions ?

Ce qui compte, c'est que le citoyen bénéficie de l'action mais le projet devra faire l'objet d'une communication ad hoc. Le terme VICIGAL pourrait rester dans les dossiers techniques et un nouveau nom plus « vendeur » pourrait être utilisé dans la communication globale.

- *Est-ce qu'il y a des liens avec des porteurs de projets qui voudraient créer des choses en lien avec le VICIGAL ?*

Les dernières conventions ont été signées deux mois auparavant, il était donc difficile de planifier quoi que ce soit à ce sujet. Cependant, des stands de réparation de vélo ou de la mise à disposition de matériel sont bien prévus. **Un projet de mini-camping à Haillot le long du VICIGAL est également en cours de réflexion chez un riverain. Au niveau de l'HORECA, la chocolatière à Gesves avait lancé un projet. Cependant, rien n'est formalisé.**

- *Est-ce qu'il passe devant chez Paulette ?*

Oui, c'est un des points de relai. Le tracé a été réfléchi en termes d'utilisation et trouver des lieux pour se restaurer, boire un verre, réparer les vélos, etc.

3. Etat d'avancement des différentes conventions

3.1 Cœur d'Evelette.

Etant entendu que le prix des matériaux flambe depuis plusieurs mois et que le projet est soumis au nouveau décret « terre », le projet d'aménagement du cœur d'Evelette sera plus cher que ce qui était prévu.

Le projet avait été mis en stand-by par rapport aux finances communales car il représente un coût important et la part subsidiable en développement rural pour ces espaces n'est suffisamment élevée. Au mois de mars, un nouvel appel à projet « cœur de village » a été lancé. Ce dernier veut soutenir les communes de moins de 12.000 habitants avec une enveloppe de 35.000.000 d'euros pour la création ou l'aménagement d'espace de convivialité.

La commune propose donc de profiter de cet appel pour finalement réaliser le projet du cœur de village d'Evelette avec les deux enveloppes. Dans ce sens, l'administration a déjà débuté la préparation du projet car les délais sont très courts.



Dans le projet, il doit y avoir un terrain de sport. L'escalier du centre sera conservé et une rampe sera ajoutée pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs places de parking seront disponibles et des places PMR réservées : tout cela est rendu possible car ces dépenses sont subsidiables dans le cœur de l'appel.

Certains membres s'étonnent que le projet concerne une nouvelle fois le village d'Evelette. Le président et l'échevine en charge rappellent que les habitants de ce village s'étaient beaucoup mobilisés lors du lancement de l'ODR, ce qui explique le nombre de projet qui y sont situés. La participation aura de l'enjeu lors de la prochaine programmation – les habitants doivent pouvoir se mobiliser.

Certains membres estiment que c'est frustrant pour les habitants des autres villages qui n'ont pas été informés de ce nouvel appel et qu'ils auraient sans doute voulu faire des propositions. La commune rappelle que les délais sont extrêmement courts et qu'il n'était matériellement pas possible de partir d'une page blanche.

Questions :

- Des bancs sont-ils prévus ? Oui, à plusieurs endroits.
- Est-ce qu'on a abandonné l'aménagement du coin des macrâles ? Non.

3.2 Maison Céline PIERRE

Le projet est toujours en attente de retours de l'auteur de projet concernant une dernière étude de stabilité mais la commune a bon espoir que le projet soit assez rapidement finalisé.

Les plans doivent passer au conseil communal de septembre après une validation du projet définitif par le collège communal.

Pour information, la commune a reçu une réponse positive de la part du SPW pour les appels « cabinets médicaux » et EPN pour une prolongation des délais jusqu'en 2023. Cela donne plus de temps mais la commune désire avancer maintenant.

Q : Cabinets médicaux ? Plusieurs médecins ?

Il y a un nouveau cabinet privé installé pas loin de la maison Céline Pierre mais ce sont deux projets différents. Le projet répond à une pénurie de médecins généralistes alors que le cabinet privé sera ouvert à d'autres professions libérales.

Pour remplacer les médecins dans cinq ans, c'est important d'offrir un grand nombre de possibilités pour les futurs praticiens.

Pour rappel ce projet prévoit également des logements tremplins, un espace « atelier rural », des distributeurs et un guichet virtuel de la police (le premier a ouvert à Liège) tout en laissant la porte ouverte aux consultations ONE.

3.3 Réseau de Chaleur.

Le marché est prêt à être attribué. Le permis d'urbanisme a été délivré le 29 avril 2022. Le 24 mai, les documents ont été transmis au SPW pour validation : la commune attend un retour du pouvoir subsidiant pour attribuer le marché définitivement. Il est disponible de son côté pour faire avancer le projet.

Q : Les devis sont encore valables ?

La commune a obtenu une prolongation des offres jusqu'au 30 juin 2022 voire plus tard si nécessaire mais cette fois avec une augmentation du prix.

4. Budget participatif – présentation

Les membres sont invités à se positionner sur une validation de principe de lancement d'un budget participatif. L'implication pour la CLDR est de devoir participer au jury de sélection des projets et donc de participer à l'analyse des projets (les documents seront annexés au compte-rendu).

- Etant entendu que les membres ne sont pas en nombre suffisant (le budget participatif est une décision qui nécessite le quorum), les discussions peuvent avoir lieu mais la décision est reportée à quinzaine après une nouvelle convocation. Cette nouvelle réunion aura pour unique point à l'ordre du jour la décision.
- Les membres citoyens étant en nombre suffisant, la CLDR remet un avis positif sur le lancement d'un budget participatif. Dans la mesure où le conseil communal donnera son feu vert, la demande de bénéficier du subside de la région sera introduite par l'administration communale dans les plus brefs délais.

Questions :

- *Est-ce que la VAL d'or pourrait faire l'objet d'aménagements ? L'échevine en charge du développement rural rappelle que cet espace est actuellement dédié au logement des réfugiés ukrainiens.*
- *Est-il possible d'organiser des événements avec un budget participatif ? Malheureusement, ça ne semble pas être possible.*
- *Quand on parle d'accessible à tout le monde, quid des personnes PMR ? La FRW se renseigne quant à la question. Pour information, l'ensemble des documents en version « modèle » sont disponibles sur le site du développement rural : <https://agriculture.wallonie.be/principe>*

La CLDR, en nombre, valide à l'unanimité.

5. GT « Biodiversité » - retour sur l'appel à projet

Ce groupe de travail a été initié suite à la mise en place de l'appel à projets BiodiverCité (issu du regroupement entre le plan maya, le PCDN et le programme de la semaine de l'arbre).

Pour l'année 2022, 8 fiches projets rentrées pour la totalité de l'enveloppe Biodiversité (+ semaine de l'arbre). Les fiches projets sont les suivantes :

- 1. Potager partagé.**
- 2. Ecoles du Dehors**
- 3. Eco-pâturage au pré au pont.**
- 4. Atelier de taille**
- 5. Atelier d'information au compostage.**
- 6. Panneaux didactiques dans les bois d'Haillot**
- 7. Distribution de plants**
- 8. Gué du Flemme**

Pour information : 37 conventions ont été signées avec des particuliers pour les plantations de fruitiers. Les projets doivent rentrer pour le 10 juin.

Questions :

- *Qu'entend-on par Eco pâturage ?*
Ce seront des clôtures amovibles. Les bergers seront sollicités pour placer leurs animaux. La commune fera une convention avec les propriétaires pour les trois zones exploitables. Les animaux pourront paître durant maximum 09 mois.
- *Comment les habitants seront-ils informés de la tenue des ateliers ?*
Les ateliers d'information seront promotionnés via les différents canaux de la commune pour recruter les participants.

6. Divers

- PIMACI : une première réunion le 07 juin au matin. Les membres sont invités à se positionner comme candidat à la commission vélo.

Les membres aimeraient savoir comment ont été sélectionnées les jonctions qui entreront dans PIMACI. Si la CLDR est mobilisée par les citoyens d'Evelette pour les projets DR, comment cela a-t-il été décidé pour la mobilité ? La route de JALLET est une grande liaison et on ne peut pas faire ce que l'on veut (voir le commissaire voyer). Cependant, il s'agit d'une route assez dangereuse.

La question sera posée en interne par la commune pour connaître les raisons qui ont conduit à ce choix de la part de l'administration communale.

- Les membres se questionnent également sur la meilleure manière d'être informés des appels à projets « pour les citoyens » (exemple fondation Roi Baudouin). Comment les mettre à disposition des membres de la CLDR ?

Dès que la FRW reçoit une information en ce sens, elle le transfère à l'agente relais. Cette dernière pourrait ensuite faire suivre aux membres.

- Certains membres demandent s'il est possible de faire un l'état d'avancement de la ruralité sur le territoire de la commune d'Ohey de manière simple.

La FRW pourrait préparer un topo pour la prochaine réunion.

Prochaine réunion de la CLDR : date à fixer

Aurélien DETHIER
Agent de développement
a.dethier@frw.be

Visitez notre site web : www.frw.be
Et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie>